



Éditorial :

La création officielle de l'Université Paris-Saclay

Une étape essentielle vient d'être franchie dans la mise en place de l'Université Paris-Saclay à la suite de la parution le 6 novembre 2019 du décret de **création de l'établissement expérimental Université Paris-Saclay**. Qu'est-ce que cela signifie, puisque pour beaucoup cette université existe déjà, elle délivre même des diplômes de Master et Doctorat ? La structure officielle existante est en fait la COMUE (communauté d'universités et établissements) qui dans le cas de la COMUE de Paris-Saclay regroupe les Universités de Paris-Sud, Versailles-St Quentin, Évry et quatre Grandes Écoles : Agro Paris Tech, Centrale-Supélec, ENS Paris-Saclay (ex Cachan) et Institut d'optique (IOGS), auxquels sont associés les sept grands Organismes de recherche co-fondateurs (CNRS, CEA, IHES, INRA, INRIA, ONERA et INSERM). Cette structure avait été approuvée par le jury de l'IDEX puis concrétisée par le décret du 19 mars 2018 après le retrait de l'École Polytechnique et des Écoles qui lui étaient associées. Cependant, ce renouvellement était assorti d'un délai d'un an et demi pour présenter un projet d'Université intégrée nommée Université-Paris-Saclay. Cette création, officialisée par le décret du 6 novembre 2019, interviendra en janvier 2020.

Le décret qui établit les statuts, formule que l'Université Paris-Sud se fond dans l'Université Paris-Saclay et que les quatre Écoles sont intégrées en conservant leur personnalité morale (on les appelle des établissements-composantes) mais en renonçant à leur autonomie sur le LMD. Cela signifie que, dans chaque discipline, les Licences, Masters et Doctorats sont communs à tous ces établissements et délivrés sous le sceau Paris-Saclay. L'Université Paris-Saclay devient, par ailleurs, tutelle de tous les laboratoires de Paris-Sud et des Écoles, ces derniers gardant une "tutelle conjointe".

Nous reviendrons dans un numéro spécial sur tout ce qu'implique cette création et sur la singularité de ce nouvel établissement qui, selon les mots du Président de Paris-Sud Alain Sarfati, forme une université radicalement nouvelle dans le paysage français de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le travail de création n'est toutefois pas encore terminé. Il faut réaliser l'intégration des composantes universitaires de Paris-Sud, la transformation des services centraux dans l'Université Paris-Saclay et la mise en place des instances qui vont la gouverner. Une innovation considérable est la proposition des licences de deux natures différentes. D'une part, des licences non sélectives, délivrées par l'École Universitaire de Premier Cycle, offriront une pédagogie et un accompagnement adaptés à un public hétérogène, permettant comme actuellement à Paris-Sud la poursuite en Master mais offrant également des possibilités nouvelles de sortie à Bac+3, en bénéficiant tout particulièrement du rapprochement avec les IUT. D'autre part, des

licences sélectives pluridisciplinaires délivrées par l'Université Paris-Saclay et s'adressant à des étudiants qui s'orientent vers des parcours de master et doctorat dans un cadre pédagogiquement très différent des classes préparatoires.

Cette nouvelle configuration soulève évidemment beaucoup de questions de fond dont les syndicats d'enseignants et d'étudiants, ont été porteurs auprès du CNESER qui a donné un avis négatif sur le projet de décret. Rappelons que l'avis du CNESER est consultatif.

Le décret fixe également la phase transitoire jusqu'au 1^{er} janvier 2020 qui verra la disparition conjointe de l'Université Paris-Sud et la ComUE Paris-Saclay. Une administratrice provisoire est nommée, en la personne de **Françoise Moulin-Civil**, ancienne Présidente de l'Université de Cergy-Pontoise. Elle est en charge de la gestion de l'Université Paris-Saclay jusqu'à l'élection de son premier président. Elle aura l'ensemble des pouvoirs d'un président, mais assumera essentiellement deux missions principales : organiser les élections des conseils et du président et présenter le budget initial 2020. En janvier, les élus du CA de l'Université Paris-Saclay se réuniront pour compléter la composition du conseil avec les personnalités extérieures (50%). Courant février, le CA au complet procédera à l'élection du ou de la président(e) de l'Université Paris-Saclay.

Le bureau d'intervention pédagogique (BIP), une nouvelle activité des Amis du Campus

C'est avec beaucoup de plaisir que nous accueillons le BIP dans notre association car ses membres complètent nos actions, telles que le Festival d'accueil et le programme correspondance qui visent à favoriser l'insertion des étudiants dans notre campus.



Le bureau d'intervention pédagogique (BIP) est composé d'enseignants et de chercheurs retraités qui ont généralement accompli leur carrière sur le campus d'Orsay et désirent offrir un soutien pédagogique aux étudiants en licence, en PACES (première année commune aux études de santé) ou en PCSO (Préparation aux cursus scientifiques d'Orsay). Cette initiative est née il y a plusieurs décennies du constat que les étudiants étaient volontiers demandeurs d'un tel soutien au moment du passage du lycée à l'université.

Bien qu'il s'agisse d'une structure autonome basée sur le bénévolat, le BIP est hébergé dans les locaux de Paris-Sud (salle 160 du 1^{er} étage du bâtiment 332). Afin d'avoir une reconnaissance plus officielle et plus large de leur rôle, ses membres ont souhaité devenir adhérents de notre association.

Les portes du BIP sont ouvertes à la pause de midi. Les bénévoles proposent une aide individualisée, entièrement gratuite qui porte autant sur la compréhension des cours que sur la résolution d'exercices. Pour l'instant, les matières représentées sont la physique, les mathématiques et la chimie. *La biologie ou l'informatique sont malheureusement absentes de l'offre de soutien*, mais le BIP espère se doter prochainement de bénévoles dans ces domaines. Quel que soit le domaine d'ailleurs!



Le BIP lance un appel aux jeunes retraités du voisinage, Biologistes et Informaticiens particulièrement: venez participer à cette action utile et enrichissante !

Le programme « Correspondances » 2018-2019

Quand les étudiants d'Orsay rencontrent les habitants de la vallée de Chevreuse

Cette année universitaire 2018-2019, huitième année du programme « Correspondances », 31 nouveaux étudiants étrangers ont rencontré des correspondants. Ils viennent de tous les continents : (Allemagne, Espagne, Grande Bretagne, Italie, Suisse, Turkménistan, Chine, Bangladesh, Inde, Taiwan, Brésil, Colombie, Benin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Nigéria). Ils étudient sur le campus scientifique universitaire d'Orsay en licence, master, thèse. Certains font un diplôme universitaire de Français-langue étrangère (DUFLE). Ils habitent en résidence universitaire (Gif, Bures, Orsay, Antony), ou dans des logements privés.

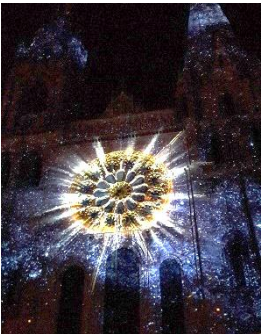


Nous avons aussi reçu beaucoup de nouvelles propositions de "Correspondants". Et nous n'avons donc eu aucune difficulté à proposer des « correspondants » aux étudiants. Ceux-ci ont rencontré les étudiants plusieurs fois dans l'année pour des activités variées : repas en famille, promenades, sorties dans la région, cinéma, musées, concert.

De nombreux étudiants des années précédentes ont gardés le contact avec leurs correspondants.

Un atelier hebdomadaire de conversation Franco-Chinoise, avec une dizaine d'étudiants chinois. Le but est d'aider à l'intégration des étudiants chinois dans la vie de tous les jours à travers des conversations sur des sujets liés à la vie en France. Ces ateliers permettent aussi à des francophones qui ont appris le chinois de pratiquer cette langue, difficile certes, mais oh combien riche. Trois français ont animés cet atelier cette année.

Activités collectives : Le samedi 8 septembre Georges Audi a organisé une sortie à Chartres avec ses illuminations.



Seize étudiants et correspondants se sont rendu à Chartres par la route des écoliers en passant par Dourdan puis pour la visite de la ville et de sa cathédrale illuminées. Émerveillement assuré !

Le vendredi 1 février à la Maison Tati à Orsay nous nous sommes retrouvés, une cinquantaine de personnes, pour fêter ensemble la nouvelle année, autour d'un « repas partagé » chacun ayant apporté sa spécialité à déguster.

Ce fut un bon moment de gastronomie, de convivialité et de partage.



Le samedi 27 mai à la cité internationale universitaire de Paris : visite guidée, repas dans la cafétéria de la maison de l'Allemagne où nous avons été très bien accueillis. Promenade dans le parc Montsouris, guidé par Annie Bureau. Le printemps était là avec les massifs et les arbres en fleurs. Petite incursion dans le square Montsouris et la rue Georges Braque : petites rues pavées, bordées de pavillons-ateliers d'artistes du début du siècle. Les étudiants étaient contents de découvrir ce petit lieu inattendu.



Les randonnées de l'Yvette : un groupe de personnes habitant Orsay, Gif et Palaiseau, et travaillant dans des sociétés à Palaiseau, Versailles et des entrepreneurs à Paris-Saclay proposent aux étudiants de randonner avec eux le samedi de 10h30 à 13h dans la vallée de l'Yvette et ses environs pour se promener, découvrir la région, discuter et échanger. Plusieurs étudiants ont participé régulièrement à ces sorties.



Comment se faire connaître pour participer ?

Si vous souhaitez rencontrer des étudiants ou si vous voulez pratiquer le chinois : contactez-nous : à amis-campus-orsay.asso@u-psud.fr (avec la mention « Correspondances »).

Le festival d'accueil de la rentrée 2019



Cette année encore, c'est par un très beau temps que s'est déroulé le 12 septembre le 12^{ème} festival d'accueil des nouveaux étudiants-sur les parkings du Bât. 333 et de la Maison des étudiants Paris-Sudiens. Cette année l'organisation s'est faite autour d'une équipe très technique, et resserrée. Avec nous, le service Communication de la Fac et les Services Techniques, le service Communication de la ville d'Orsay et son service Communication, la ville de Bures. La dispersion des associations étudiantes nous a amenés à les contacter chacune directement afin de bien définir leur type de participation. Comme à

l'habitude, c'est la ville d'Orsay qui a réalisé la maquette de l'affiche et nous l'en remercions. Les stands, ouverts de 11h30 à 14h étaient nombreux, regroupés autour de différents pôles : accueil animation et vie du Campus, service public et social, transport, jeux, musique et pôle sport et culture. Aux stands des mairies de Bures et d'Orsay s'était joint cette année un stand de la mairie des Ulis. Était présente aussi une forte délégation de Paris-Saclay, ainsi qu'Emmaüs et son stand d'objets de première nécessité, et avant tout l'indispensable équipe de Sécurité. Au stand des Amis du Campus, nous avons comme d'habitude communiqué les informations sur le programme Correspondances, le BIP désormais associé aux Amis du Campus et Héberjeunes. Le festival a été visité par notre Doyenne Christine Paulin, accompagnée de David Ros maire d'Orsay et de Jean-François Vigier maire de Bures. « Campus en musique » a assuré une animation musicale très prisée par les étudiants (environ 800) qui se sont promenés parmi les stands. Et comme d'habitude ils ont bénéficié d'une petite restauration gratuite, toujours appréciée! Le bilan de cette journée nous a paru une fois de plus extrêmement satisfaisant, et nous espérons que cette manifestation devenue pérenne continuera d'une manière aussi attractive et efficace.

Si vous êtes intéressé par l'une de ces activités et que vous avez un peu de temps à consacrer, nous serons heureux de vous accueillir dans notre association. Contactez-nous par un mail à amis-campus-orsay.asso@u-psud.fr. Vous pouvez aussi plus simplement cotiser à l'association (15€) et participer ainsi à nos assemblées générales. Consultez aussi notre site en cliquant le lien ci-dessous

http://www.sciences.u-psud.fr/fr/vie_etudiante/vie_dans_le_campus/les_amis_du_campus.html